



Procès-verbal du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion : Vendredi 28 août 2026 à 18h30 en présentiel

Présidence : M. Daniel FONTENIAUD

Présents : Christophe Bidal – Clément Bruot – Christophe Cailliet – Thierry Corroyer – Jean-François Gondellier – Marilyn Grandvoinet – Laurent Moinet – Christophe Nogues – Joëlle Parisot – Bernard Pautonnier – Daniel Rolet – Emmanuel Saillard – Didier Vincent – Nicolas Vuillemin – Christian Walgenwitz – Haithem Zaied

Excusés : Joël Abbey – Chakib Aouidat (donne pouvoir à Thierry Corroyer) – Régis Champet (donne pouvoir à Haithem Zaied) – Marie Falquerho – Philippe Prudhon (donne pouvoir à Daniel Rolet) – Jérôme Thibert (donne pouvoir à Didier Vincent) – Christian Renier (donne pouvoir à Bernard Pautonnier) – Françoise Vallet (donne pouvoir à Christophe Cailliet) – Thierry Waniart (donne pouvoir à Christophe Bidal)

Absents : Fabien Baumann – Antoine de Pandis – Mohamed Mbittel

Assistent à la séance : Vincent Gay – Sébastien Imbert – Laurent Klimczak – Alain Scaramazza

1 – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

- Procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 juillet 2026, publié le 23 juillet 2026 sur le site de la Ligue BFC

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

- Procès-verbal électronique du Conseil d'Administration du 31 juillet 2026, publié le 04 août 2026 sur le site de la Ligue BFC

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

2.1 – POINT LICENCES

Daniel Fonteniaud présente les statistiques au niveau des licences de date à date entre le 28 août 2025 et le 28 août 2026.

Tableau de synthèse des licences au 28/08/2026 au niveau national

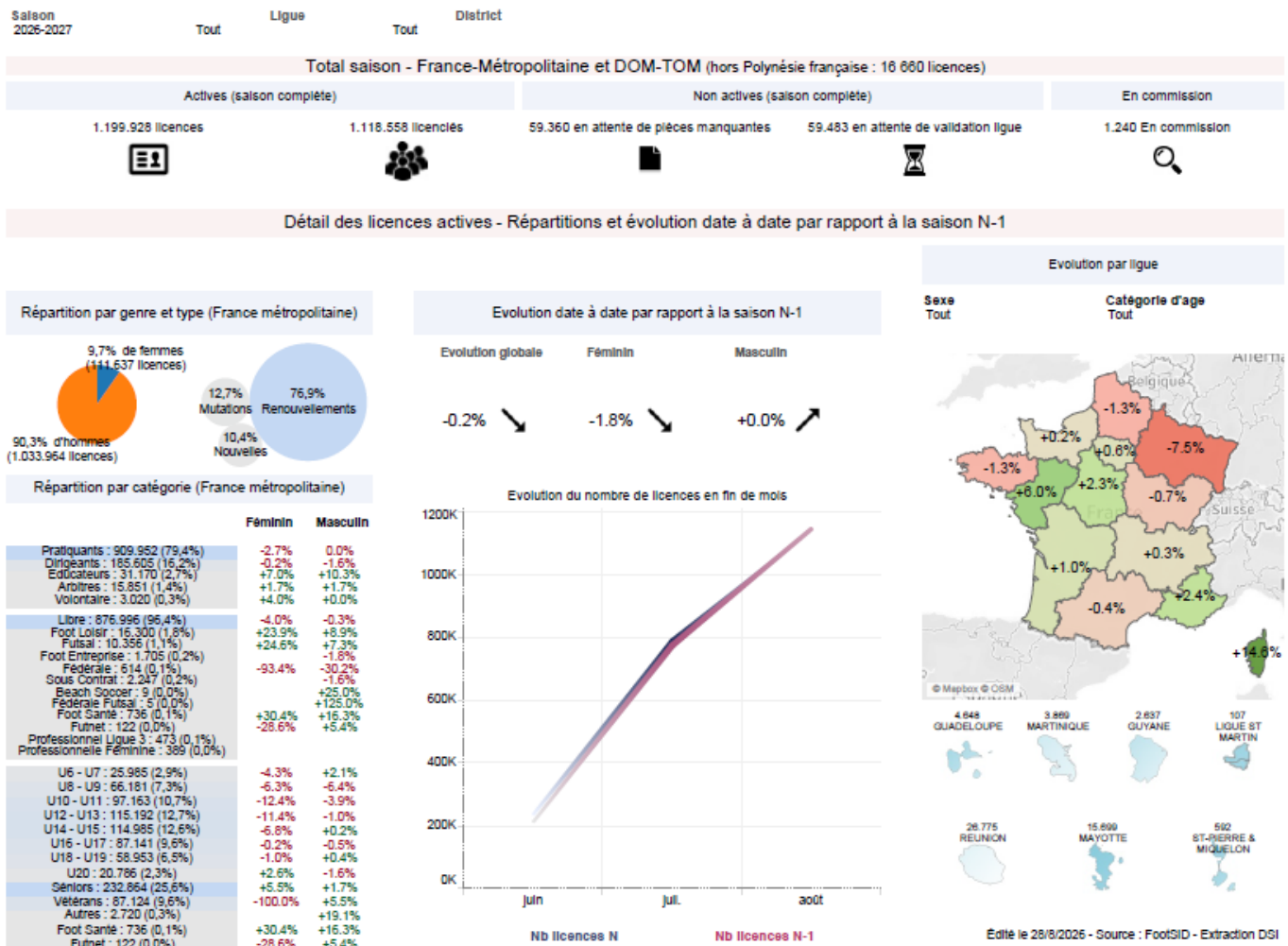
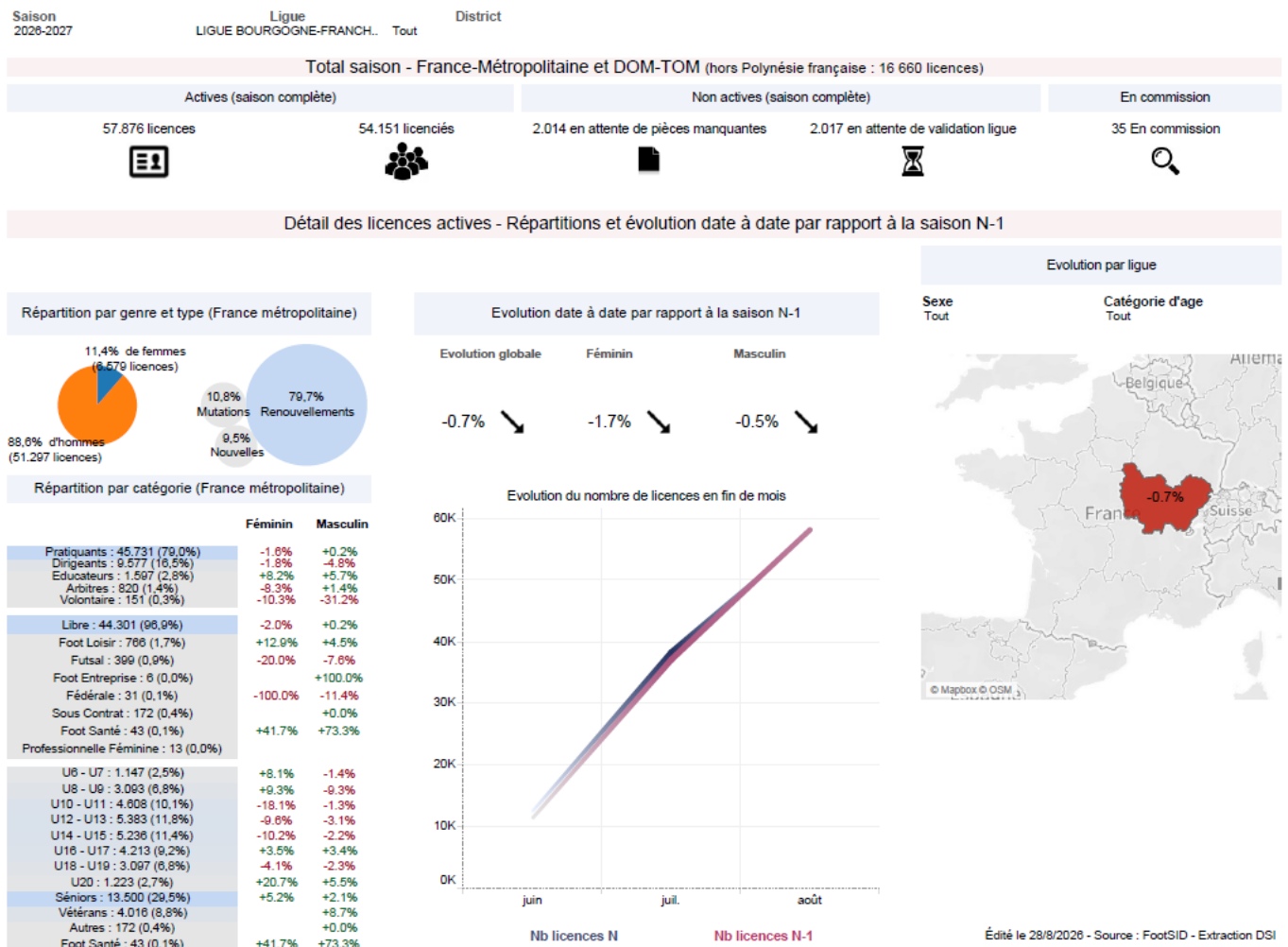


Tableau de synthèse des licences au 28/08/2026 au niveau régional



Pourcentage d'évolution dans les différents Districts

DISTRICTS	Saison 26/27 (au 28/08/26)	Pourcentage d'évolution date à date			Total Saison 25/26
		Globale	F	M	
CÔTE D'OR	8 210	- 0,5 %	- 3,7 %	- 0,1 %	16 418
DTB	17 589	- 1,1 %	+ 1,8 %	- 1,5 %	29 360
HAUTE -SAÔNE	5 801	- 2,0 %	- 3,1 %	- 1,8 %	9 450
JURA	5 678	- 2,1 %	- 13,6 %	- 0,2 %	10 199
NIÈVRE	3 402	+ 1,1 %	- 1,8 %	+ 1,5 %	6 536
SAÔNE & LOIRE	11 259	+ 1,9 %	- 0,5 %	+ 2,2 %	19 186
YONNE	5 937	- 2,6 %	+ 4,5 %	- 3,5 %	11 614

2.2 – AGENDA INSTITUTIONNEL

Daniel FONTENIAUD revient sur l'agenda institutionnel de la 1^{ère} partie de la saison 2026/27.

Saison 2026/27

Réunions institutionnelles

- 08.09.26 => AG électorale des Clubs Nationaux à 18h30
- 24.09.26 => Conseil d'Administration présentiel à 18h30
- 17.10.26 => Assemblée Générale Ligue à Dijon à 10h00
- 02.11.26 => Conseil d'Administration visioconférence à 18h30
- 04.12.26 => Conseil d'Administration présentiel à 18h30

2.3 – CALENDRIER D'ÉVÉNEMENTS

Daniel FONTENIAUD informe les membres du Conseil d'Administration du calendrier d'événements à venir.

Réunions de rentrées

- 29 et 30.08, 05.09.26 => Rentrée des arbitres
- 29.08.26 => Réunion des clubs accédants R3 idverde et R2 F en visioconférence
- 05.09.26 => Réunion référents sécurité
- 13.09.26 => Rentrée des délégués aux arbitres

Autres événements

- 01.09.26 => Web TV interne
- 02.09.26 => Tirage 3^{ème} tour CDF – Astragale (tirage Kyriad)
- 15.09.26 => Tirage 4^{ème} tour CDF – Bonglet à Lons-le-Saunier
- 25 et 26.09.26 => Séminaire des Présidents de ligues à Dijon
- 26.09.26 => Rentrée du Foot / Journée Régionale du Label – Jura
- 29.09.26 => Tirage 5^{ème} tour CDF – BYmyCAR à Ahuy
- 13.10.26 => Tirage 6^{ème} tour CDF – Crédit Agricole Franche-Comté Agence Salins-les-Bains
- 21.10.26 => Soirée Club House
- 15.12.26 => Repas du personnel

2.4 – ACTIVITÉS FÉDÉRALES

Daniel FONTENIAUD indique aux membres du Conseil d'Administration que les journées Interrégionales du Football se tiendront pour notre Ligue les 21 et 22 septembre prochain en Ligue Méditerranée.

2.5 – POINT RH

Daniel FONTENIAUD fait un point d'étape sur les ressources humaines de la Ligue, notamment au Pôle Espoirs. Daniel informe les membres du Conseil d'Administration de la prise de poste au 01/09/2026 de Guillaume PIGUET en tant que CTR Formation à la Ligue Bourgogne Franche-Comté.

2.6 – AMBASSADEURS

Thierry CORROYER présente la répartition des clubs de Ligue par ambassadeurs pour la saison 2026/27. **(Annexe 1)**

2.7 – PÔLE ESPOIRS MIXTE

Daniel FONTENIAUD informe les membres du Conseil d'Administration que nous avons obtenu le feu vert pour l'ouverture du Pôle Espoirs Mixte. Le Pôle Espoirs comprendra donc pour 2026-2027, 26 garçons et 12 filles. Nous nous réjouissons de cette opportunité.

Comme évoqué préalablement, il nous a fallu compléter l'équipe d'encadrement pour respecter le cahier des charges, et faire quelques aménagements pour accueillir les jeunes filles en internat.

2.8 – FAFA ÉQUIPEMENTS TRANSPORTS

Daniel FONTENIAUD informe de l'enveloppe FAFA Equipements Transports pour la saison 2026-2027 :

- FAFA Equipements : 417 100 €

- FAFA Transports : 67 900 €

Soit un total de 485 000€.

Il indique les évolutions par rapport aux années précédentes.

Daniel informe les membres du Conseil d'Administration que le schéma régional sera réalisé lors de la Conférence des Présidents avec les districts lundi 31.08.2026. La fourniture de ce schéma à la Ligue du Football Amateur est un préalable à l'ouverture du dispositif pour notre territoire.

2.9 – CONVENTION D'OBJECTIF TERRITORIAL LFA

Daniel FONTENIAUD présente la répartition des aides de la Convention d'Objectif Territoriale pour 2026-2027 entre la Ligue et les Districts.

3 – ASSEMBLÉE ÉLECTIVE DES REPRÉSENTANTS DES CLUBS NATIONAUX

Daniel FONTENIAUD indique que l'Assemblée élective des représentants des clubs nationaux se tiendra le mardi 08 septembre à l'Astragale.

Il fait part des candidatures reçues et du PV de la Commission de Surveillance des Opérations électorales.

Il indique également l'ordre du jour :

1. Élection des Représentants des Clubs Nationaux
2. Présentation des nouvelles obligations financières en vue d'une accession au niveau national (les 5/10/15%)
3. L'U2C2F et son rôle auprès des clubs nationaux
4. Nouveau dispositif « Projet Club »
5. Statut de l'arbitrage et obligations des clubs nationaux

4 – SPORTIF

4.1 – CHAMPIONNATS FUTSAL (RÈGLEMENTS, CALENDRIERS, GROUPES)

Thierry CORROYER fait part des difficultés rencontrées pour mettre en place nos championnats cette saison. Une réunion avec les clubs s'est tenue le vendredi 21 août dernier qui a permis de dégager des pistes.

4.1.1 CHAMPIONNATS FUTSAL REGIONAUX SENIORS MASCULINS

Il présente les règlements, le calendrier et les groupes des championnats Futsal pour cette saison 2026/27.

Il indique en particulier que vu le faible nombre d'équipes engagées, il a été décidé d'organiser des play-offs et des Play Downs. Ceux-ci permettront de désigner l'équipe participant aux barrages d'accession.

Le Conseil d'Administration valide les nouveaux règlements à l'unanimité. **(Annexe 2)**

Le Conseil d'Administration valide le calendrier des championnats Futsal Seniors Masculins pour la saison 2026-2027 à l'unanimité. **(Annexe 3)**

Il donne un avis favorable à la Commission Sportive pour qu'elle valide les groupes.

4.1.2 CHAMPIONNATS FUTSAL REGIONAUX SENIORS FEMININS

Là aussi nous avons une très grande difficulté à constituer une R1 qui comprenne suffisamment d'équipes, d'autant plus que les règlements fédéraux imposent des contraintes.

Thierry CORROYER présente les règlements de championnats régionaux Futsal Féminin pour la saison 2026-2027. **(Annexe 2)**

Le Conseil d'Administration valide les nouveaux règlements à l'unanimité.

Après présentation, le Conseil d'Administration valide le calendrier des championnats Futsal Seniors Féminins pour la saison 2026-2027 à l'unanimité. **(Annexe 3)**

Il donne un avis favorable à la Commission Sportive pour qu'elle valide les groupes.

4.1.3 CHAMPIONNATS FUTSAL REGIONAUX JEUNES

Thierry CORROYER présente aux membres du Conseil d'Administration l'organisation des championnats Futsal jeunes Masculins U18 donnant accès au championnat National U19 Futsal et U15 ainsi que les championnats futsal U13 et U18F à titre expérimental.

Après présentation, le Conseil d'Administration valide le calendrier et le règlement des championnats Futsal Jeunes Masculins et Féminins pour la saison 2026-2027 à l'unanimité. **(Annexes 2 et 3)**

Il donne un avis favorable à la Commission Futsal Développement et Compétitions Nouvelles Pratiques pour qu'elle valide les groupes.

4.2 – COUPE DE FRANCE CRÉDIT AGRICOLE / COUPE DE FRANCE F / GAMBARDELLA CRÉDIT AGRICOLE

Thierry CORROYER fait un point sur les tirages et les résultats des différentes Coupes.

- Coupe de France Crédit Agricole :
 - o 1er tour ; le week-end du 22 et 23 août 2026 – 123 matchs – 6 forfaits simples
 - o 2ème tour, le week-end du 29 et 30 août 2026 avec 135 matchs.

La commission Régionale Sportive remercie l'ensemble des clubs qui ont tout mis en œuvre pour que les rencontres du 1er tour soient jouées soit sur des terrains de repli ou en inversant les rencontres.

- Concernant la Coupe de France Féminine et la Coupe Gambardella Crédit Agricole, au vu du nombre d'équipes engagées dans ces épreuves, la commission n'a pas eu besoin de faire un tour de cadrage. Le 1er tour de chacune de ces coupes aura lieu le week-end du 12 et 13 septembre.

Daniel FONTENIAUD présente le nouveau dispositif mis en place par la FFF pour valoriser les clubs qui éliminent des équipes évoluant 2 divisions au-dessus : le Bonus Exploit.

4.3 – PROBLEMATIQUE CLIMATIQUE POUR LES TERRAINS

Daniel FONTENIAUD revient sur la problématique climatique actuelle des terrains, qui pourrait devenir plus fréquente dans les années à venir. Afin d'anticiper collectivement et construire des réponses adaptées, il est proposé la création d'un groupe de réflexion qui pourra réfléchir par exemple aux sujets suivants :

- Mettre en œuvre un ambitieux plan de développement des terrains synthétiques afin de garantir durablement la pratique du football (mais qui finance ces équipements ?) ?

- Renforcer la mutualisation des installations sportives pour optimiser l'utilisation des terrains disponibles (notamment synthétiques) ?
- Adapter les calendriers et développer davantage de souplesse dans l'organisation des compétitions lorsque les conditions l'exigent ?

Un groupe restreint travaillera dans un premier temps sur les grands sujets et les axes à retenir, puis chacun des thèmes intégrera des personnes ressources pour approfondir. Il s'agira ensuite d'échanger avec les clubs, et de retenir les propositions les plus intéressantes.

Le Conseil d'Administration approuve cette proposition à l'unanimité.

4.4 – IDENTIFICATION DES ENTRAINEURS - CONTRÔLE DES BANCS (R1, R1F ET R2)

Daniel FONTENIAUD informe qu'en accord avec l'Amicale Régionale des Educateurs, le dispositif d'identifications des entraîneurs sur les bancs qui a été mise en place lors de la saison 2024-2025 pour la R1 Masculine, sera étendue à partir de cette saison à la R2 Masculine et à la R1 Féminine.

Cette opération sera présentée aux arbitres et aux délégués lors des réunions de rentrée, une communication sera faite aux clubs et aux éducateurs début septembre.

Les badges d'accréditation seront édités et transmis aux clubs dès la désignation par ces derniers de l'entraîneur en charge de l'équipe.

L'entraîneur principal devra porter ce badge sur le banc de touche, et sera le seul habilité à se lever et à coacher son équipe.

Le dispositif démarrera sur la journée 3 des différents championnats soit le week-end des 3 et 4 octobre.

5 – PRÉSENTATION DU PÔLE TECHNIQUE

Nicolas VUILLEMIN, Christophe NOGUES, Christian WALGENWITZ et Sébastien IMBERT présentent aux membres du Conseil d'Administration le Pôle Technique et font un point d'étape sur les différents objectifs fixés par la feuille de route.

Sébastien IMBERT informe les membres du Conseil d'Administration que le séminaire de rentrée de l'ETR aura lieu les 24 et 25.09.

6 – FINANCES

6.1 – POINT TRÉSORERIE

Jean-François GONDELLIER présente la situation de trésorerie à fin juillet et à fin août 2026. La situation de trésorerie à ces deux dates est conforme aux prévisions.

6.2 – SITUATION CLUBS

Jean-François GONDELLIER fait un point de situation des Clubs, tout d'abord par rapport aux soldes constatés au 30 juin 2026, il précise que tous les clubs de Ligue sont en règle avec celle-ci par rapport au dernier relevé de la saison 2025/2026. Il complète avec une présentation des soldes des comptes clubs à la suite de l'envoi du premier relevé de la saison 2026/2027. Il n'est pas constaté d'anomalies significatives dans les éléments présentés.

6.3 – ARRÊTÉ AU 30 JUIN – POINT COMITÉ DE SUIVI FINANCIER

Jean-François GONDELLIER informe les membres du CA que le résultat d'exploitation au 30 juin 2026 sera positif comme déjà évoqué, sauf élément non connu à ce jour qui pourrait intervenir. Le Commissaire aux Comptes interviendra mi-septembre pour auditer les comptes arrêtés à cette même date.

6.4 – RAPPEL FONCTIONNEMENT EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT FINANCIER

Jean-François GONDELLIER rappelle le fonctionnement en matière d'engagement financier et le rôle important des uns et des autres dans l'engagement financier au nom de la Ligue.

6.5 – RÈGLEMENT FINANCIER INTERNE

Jean-François GONDELLIER informe les membres du CA qu'un règlement financier conforme au règlement financier de la fédération devra être validé lors de la prochaine Assemblée Générale pour une application au 1er janvier 2027.

7 – JURIDIQUE

7.1 – VIE DES CLUBS

AFFILIATION

Situation du club EMPIRE FOOTBALL CLUB BETHONCOURT – District du Doubs-Territoire de Belfort

Pris connaissance de la demande d'affiliation « Libre » en date du 03/02/2026,

Vu les articles 22 et 23 des R.G. de la F.F.F.,

Vu les dispositions financières de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Vu l'avis favorable du District du Doubs-Territoire de Belfort en date du 01/07/2026,

Attendu que les documents fournis sont conformes,

La Commission,

TRANSMET la demande aux services fédéraux avec avis favorable,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club FOOTBALL CLUB DE GRANDFONTAINE – District du Doubs-Territoire de Belfort

Pris connaissance de la demande d'affiliation « Loisir » en date du 06/07/2026,

Vu les articles 22 et 23 des R.G. F.F.F.,

Vu les dispositions financières de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Attendu que les documents fournis sont conformes,

La Commission,

TRANSMET la demande aux services fédéraux avec avis favorable,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club FOOTBALL CLUB FONTAINE – District du Doubs-Territoire de Belfort

Pris connaissance de la demande d'affiliation « Libre » en date du 15/07/2026,

Vu les articles 22 et 23 des R.G. de la F.F.F.,

Vu les dispositions financières de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Vu l'avis favorable du District du Doubs-Territoire de Belfort en date du 24/07/2026,

Attendu que les documents fournis sont conformes,

La Commission,

TRANSMET la demande aux services fédéraux avec avis favorable,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club ASSOCIATION SPORTIVE THORIGNY SUR OREUSE – District de l'Yonne

Pris connaissance de la demande d'affiliation « Libre » en date du 16/06/2026,

Vu les articles 22 et 23 des R.G. de la F.F.F.,

Vu les dispositions financières de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Vu l'avis favorable du District de l'Yonne en date du 24/06/2026, Attendu que les documents fournis sont conformes,

La Commission,

TRANSMET la demande aux services fédéraux avec avis favorable, Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

INACTIVITÉ PARTIELLE

Situation du club VAILLANTE PREMERY FOOTBALL CLUB (506442) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club VAILLANTE PREMERY FOOTBALL CLUB sur les catégories Libre Senior et U19/U18 avec date d'effet au 01/06/2026,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de la Nièvre en date du 15/07/2026,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club VAILLANTE PREMERY FOOTBALL CLUB sur les catégories Libre Senior et U19/U18,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club ENT.S. DANNEMARIE (521087) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club ENT.S. DANNEMARIE sur les catégories Libre U14F/U15F et U14/U15 avec date d'effet au 07/07/2026,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District Doubs-Territoire de Belfort en date du 09/07/2026,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club ENT.S. DANNEMARIE sur les catégories Libre U14F/U15F et U14/U15,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club U.S. ST HIPPOLYTE (514784) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club U.S. ST HIPPOLYTE sur les catégories Libre U14F/U15F et U14/U15 avec date d'effet au 14/07/2026,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District Doubs-Territoire de Belfort en date du 16/07/2026,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club U.S. ST HIPPOLYTE sur les catégories Libre U14F/U15F et U14/U15,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club A.S. AVOUDREY (524709) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club A.S. AVOUDREY sur les catégories Libre U19/U18 et U17/U16 avec date d'effet au 08/07/2026,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District Doubs-Territoire de Belfort en date du 15/07/2026,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club A.S. AVOUDREY sur les catégories Libre U19/U18 et U17/U16,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club ONZE ST CLEMENT (563821) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club ONZE ST CLEMENT sur la catégorie Libre U14/U15 avec date d'effet au 29/06/2026,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de l'Yonne en date du 10/07/2026,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club ONZE ST CLEMENT sur la catégorie Libre U14/U15,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club U.S. PONT DE ROIDE VERMONDANS (550959) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club U.S. PONT DE ROIDE VERMONDANS sur la catégorie Libre U16F/U17F/U18F avec date d'effet au 14/07/2026,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District Doubs-Territoire de Belfort en date du 16/07/2026,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club U.S. PONT DE ROIDE VERMONDANS sur la catégorie Libre U16F/U17F/U18F,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club A.S. VARZYCOISE (518170) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club A.S. VARZYCOISE sur la catégorie Libre U15/U14 avec date d'effet au 23/07/2026,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de la Nièvre en date du 24/07/2026,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club A.S. VARZYCOISE sur la catégorie Libre U15/U14,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club A.S. GUYANS VENNES (530548) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club A.S. GUYANS VENNES sur les catégories Libre U19/U18 et U17/U16 avec date d'effet au 16/07/2026,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District du Doubs-Territoire de Belfort en date du 24/07/2026,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club A.S. GUYANS VENNES sur les catégories Libre U19/U18 et U17/U16,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club PARON F.C. (550841) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité du club PARON F.C. sur les catégories Libre U19/U18 et U17/U16 avec date d'effet au 09/07/2026,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de l'Yonne en date du 28/07/2026,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club PARON F.C. sur les catégories Libres U19/U18 et U17/U16,
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club F.C. AUTECHAUX-ROCHES (520031) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club F.C. AUTECHAUX-ROCHES sur la catégorie Libre U15/U14 avec date d'effet au 14/07/2026,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District du Doubs-Territoire de Belfort en date du 16/07/2026,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club F.C. AUTECHAUX-ROCHES sur la catégorie Libre U15/U14,
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club ENT.S BRANGE (506856) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club ENT.S BRANGE sur la catégorie Libre U13/U12 avec date d'effet au 30/07/2026,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de Saône et Loire en date du 05/08/2026,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club ENT.S BRANGE sur la catégorie Libre U13/U12,
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

REPRISE D'ACTIVITÉ

Situation du club ENT.S. DANNEMARIE (521087) :

Pris connaissance de la demande de reprise d'activité du club ENT.S. DANNEMARIE sur la catégorie Libre Senior avec date d'effet au 06/07/2026,

Vu les dispositions de l'article 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District Doubs-Territoire de Belfort en date du 09/07/2026,

Par ces motifs,

La Commission,

PRONONCE la reprise d'activité du club ENT.S. DANNEMARIE sur la catégorie Libre Senior, **RAPPELLE** que les joueurs faisant leur retour au sien du club doivent nécessairement obtenir l'accord du club quitté,
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club F.C. DE CHATEL CENSOIR (551270) :

Pris connaissance de la demande de reprise d'activité du club F.C. DE CHATEL avec date d'effet au 01/07/2026,

Vu les dispositions de l'article 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de l'Yonne en date du 28/07/2026,

Par ces motifs,

La Commission,

PRONONCE la reprise d'activité du club F.C. DE CHATEL CENSOIR,

RAPPELLE que les joueurs faisant leur retour au sein du club doivent nécessairement obtenir l'accord du club quitté,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

GROUPEMENT

GROUPEMENT Situation du GJ DU BALLON (550860) :

Pris connaissance de la demande du GJ DU BALLON, de modification des éléments et de prolongation de la durée dudit groupement,

Vu les dispositions de l'article 39 Ter des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu les dispositions de l'article 49 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District Doubs-Territoire de Belfort en date du 20/07/2026,

Par ces motifs,

La Commission,

VALIDE les modifications apportées au Groupement Jeunes DU BALLON et **DIT** le terme de ce Groupement fixé au 30/06/2029,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du GJ CŒUR DU JURA (561092) :

Pris connaissance de la demande du GJ CŒUR DU JURA, d'intégrer les catégories U6 à U11 au sein du Groupement,

Vu les dispositions de l'article 39 Ter des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu les dispositions de l'articles 49 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District du Jura en date du 10/07/2026,

Pris connaissance de l'avenant à la convention fournis,

Par ces motifs,

La Commission,

VALIDE l'intégration des catégories U6 à U11 au sein du Groupement CŒUR DU JURA,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du Groupement Jeunes BRESSE C2S (565221) :

Pris connaissance de la demande du Groupement Jeunes BRESSE C2S, en date du 22/07/2026, quant à l'ajout du club FOOTBALL CLUB CUISEAUX VARENNES (546520) audit groupement,

Vu les dispositions de l'articles 49 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de Saône et Loire en date du 30/06/2026,

Vu les documents fournis,

Par ces motifs,

La Commission,

VALIDE l'intégration du club FOOTBALL CLUB CUISEAUX VARENNES au Groupement Jeunes BRESSE C2S,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

CRÉATION DE GROUPEMENT

Vu les dispositions de l'article 39 Ter des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu les dispositions des articles 41 et 42 des Règlements Généraux de la Ligue Bourgogne-Franche Comté de Football,

Vu le projet présenté par les clubs JURA SUD FOOT (552942) et JURA LACS F. (550157) afin de créer le Groupement Terre d'Émeraude Haut Jura

Vu l'avis favorable du District du Jura en date du 26/05/2026,

Vu l'avis favorable du Conseil d'Administration de la Ligue B.F.C.F en date du 29 mai 2026

Par ces motifs,

La Commission,

VALIDE le Groupement – Senior Féminin - Terre d'Émeraude Haut Jura composé des clubs de JURA SUD FOOT ET JURA LACS

MODIFICATION DE BUREAU

La Commission,

PREND NOTE des modifications du Bureau des clubs suivants :

- F.C MONTS DE GY (582408)
- PARON F.C (550841)

8 – POINT D'ÉTAPE DES PROJETS LIGUE

8.1 – ÉTATS GÉNÉRAUX DU FOOT FÉMININ

Un groupe de travail, pilotée par Aurélie CORREA, travaille sur ce projet depuis janvier 2026.

Lors des matches internationaux à Dijon et Auxerre, des AG des différents districts et des actions d'envergure de fin de saison, des flyers et des QR codes ont été relayés. Nous avons recueilli à ce jour plus de 1 560 questionnaires.

Une relance de la diffusion sera faite en ce début de saison lors des temps forts de la rentrée, réunion de rentrée, AG de la Ligue, rentrée scolaire, avec comme objectif d'atteindre 2 500 questionnaires remplis.

L'analyse des réponses de la seconde vague de diffusion des questionnaires permettra d'apporter les premiers constats et diagnostics à l'occasion des rencontres avec les élus territoriaux.

L'objectif est d'affiner les différentes propositions à la suite du séminaire ETR afin de se rendre dans les Districts pour leur faire part des propositions retenues, pour avis et ajustement(s) avant déploiement à partir de la saison 2027/2028.

8.2 – LIGUE DE DEMAIN

La Ligue de Demain, pilotée par Amandine MENIGOZ et Léo BRITO, est un projet collaboratif entre la Ligue, les districts et les clubs visant à faire émerger de nouvelles idées et identifier des axes d'améliorations afin de rendre meilleure la Ligue pour demain.

Aussi, pour donner suite aux réunions focus groupes qui ont eu lieu en début d'année, un questionnaire avait été envoyé aux clubs. Les nombreuses réponses des clubs ont été collectées et analysées.

De cette réflexion, 3 groupes de travail seront organisés dans les territoires avec des clubs volontaires.

Le 29.09.2026 à VARZY pour les districts de la Nièvre et de l'Yonne.

Le 08.10.2026 à PERROUSE pour les districts de la Haute Saône et du DTB

Le 26.10.2026 à BEAUNE pour les districts de Côte D'Or, de Saône et Loire et Jura.

8.3 – ASSISES DU FUTSAL

Un groupe de travail, piloté par Cyril Terribas et Pierre-Etienne Demillier, a été constitué afin de conduire la démarche des « Assises du Futsal ». Il réunit des représentants des districts, des personnes ressources externes, des ressources internes de la Ligue (salariés, ETR, élus, bénévoles...) ainsi que des représentants de la gouvernance.

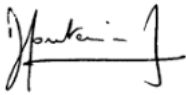
Lancée en interne le 25 mai dernier, la démarche a également fait l'objet d'une communication officielle de la Ligue sur ses réseaux sociaux et son site internet.

Depuis cette date, un premier travail de mobilisation et d'état des lieux des acteurs du Futsal a été engagé auprès des clubs spécifiques Futsal, des clubs disposant d'une section Futsal, ainsi que des clubs et éducateurs impliqués dans le Futsal associé. Les membres des Assises, les arbitres Futsal et l'ETR sont également associés à la démarche.

La mobilisation sera prochainement élargie aux salariés, élus et bénévoles de la Ligue et des districts, ainsi qu'aux autres acteurs concernés par la pratique du Futsal.

À compter de fin septembre, la démarche entrera dans une nouvelle phase avec la réalisation de l'analyse et du diagnostic, avant l'identification des priorités et des premiers axes de travail.

Le Président,



Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général



Thierry CORROYER